

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3871 - LUNDI 16 NOVEMBRE 2020

CIRCULATION ROUTIÈRE

Recrudescence des accidents
sur les routes nationales

La ministre en charge des Transports, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, a appelé les automobilistes de concilier une conduite disciplinée et responsable afin de préserver les vies humaines et le patrimoine routier.

Cette invite a été faite dans le cadre de la semaine africaine de la sécurité et la célébration de la journée internationale de la solidarité avec les victimes des accidents de la circulation. Elle tient compte du fait qu'au Congo, il ne se passe plus des jours sans que la route n'ôte la vie aux usagers, notamment sur les nationales n° 1 et 2.

Page 5



Douze morts, le 12 novembre sur la nationale n°1 aux environs de Mayama (Pool)

ELIMINATOIRES
CAN 2022

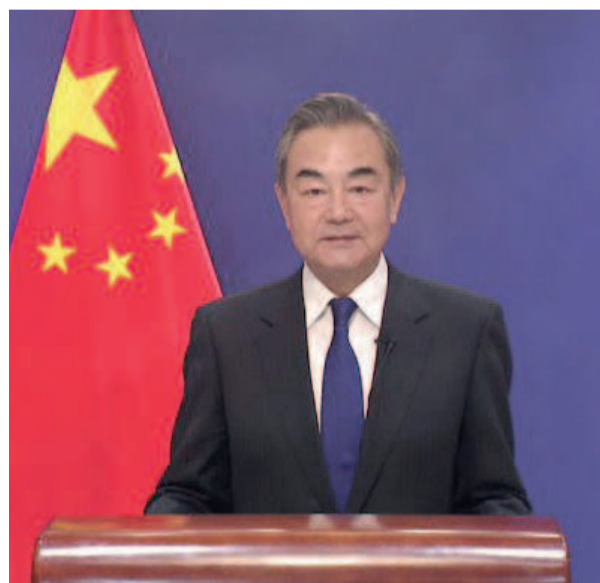
L'exploit des
Diabes rouges de
nouveau souhaité
à Manzini

Victorieux (2-0) à domicile face à la sélection d'Eswatini en match aller de la 3^e journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations, Cameroun 2022, les Diabes rouges qui sont reçus ce lundi par les Sihlangu Semnikati à Manzini, (capitale d'Eswatini) doivent rééditer l'exploit de Brazzaville en vue de prendre six points sur cette double confrontation et d'aborder sereinement les ultimes échéances.

Les poulains de Valdo Candido dont la route de la qualification semble baliser sont ainsi appelés à confirmer cette avance qui les classe deuxième du groupe I derrière le Sénégal qui compte neuf points.

Page 13

COOPÉRATION SINO-AFRICAINE

La Chine appelle à renforcer
l'influence des pays
en développement

Wang Yi

A l'occasion d'une réception commémorative, le 12 novembre, du 20^{ème} anniversaire du Forum sur la coopération sino-africaine (FCSA), le ministre chinois des Affaires étrangères, Wang Yi, a invité les deux parties

à renforcer la place et l'influence des pays en développement pour construire une communauté de destin commun de l'humanité plus forte. « En 20 ans, le FCSA a contribué considérablement au développement commun de la Chine et de l'Afrique. En 2019, le commerce sino-africain s'est établi à 208,7 milliards de dollars américains et le stock des investissements directs chinois en Afrique a atteint 49,1 milliards de dollars américains, respectivement 20 fois et 100 fois plus important qu'il y a 20 ans », a indiqué le chef de la diplomatie chinoise, précisant que son pays continuera à soutenir l'Afrique dans la construction d'infrastructures, le processus d'industrialisation et le renforcement de ses capacités d'auto développement.

Page 7

CONGO-SÉNÉGAL

Vers le jumelage
du musée de Loango
et l'île de Gorée

Les ministres de la Culture du Sénégal et du Congo lors de l'entretien (crédit photo'Adiac)

En séjour à Brazzaville où il a rencontré son homologue congolais en charge de la Culture, le ministre sénégalais de la Culture et de la Communication, Abdoulaye Diop, a exprimé le désir d'un jumelage entre le Musée de Loango et l'île de Gorée, deux lieux de mémoire

pour le Congo et le Sénégal.

Avec Dieudonné Moyongo, Abdoulaye Diop a également échangé autour de la participation future du Congo à la biennale des arts de Dakar classée au cinquième rang mondial sur les cinquante existantes.

Page 11

Éditorial

Hommes d'Etat

Page 2

ÉDITORIAL

Hommes d'Etat

Un geste noble qui ne peut passer inaperçu. La rencontre, le 11 novembre, à Abidjan, entre le président ivoirien, Alassane Ouattara, et le chef de l'opposition, Henri Konan Bédié, peut être considérée comme un premier pas franchi par les deux hommes vers l'apaisement. Les Ivoiriens étaient à la recherche d'une telle issue au lendemain de l'élection présidentielle du 31 octobre, de laquelle leur pays est sorti divisé.

Geste appréciable d'autant plus que les ex-alliés sont à peu-près convaincus d'une chose : s'ils se hasardent à lâcher leurs partisans à la conquête du pouvoir politique par d'autres moyens que ceux définis par la compétition pacifique, la Côte d'Ivoire en pâtirait encore pour plusieurs années. Les violences postélectorales de 2010-2011 rappellent par leur ampleur qu'une crise supplémentaire ferait de Ouattara et Bédié les acteurs d'une tragédie que tous les deux et d'autres personnalités ivoiriennes de premier plan auraient de la peine à justifier.

La Côte d'Ivoire, pour ne pas le dire assez, est un pays en quête de paix intérieure et de réconciliation depuis le décès du père de l'indépendance, Félix Houphouët Boigny, en 1993. Cela explique entre autres pourquoi certaines personnalités parmi les plus en vue d'hier sont hors du pays. C'est notamment le cas de l'ancien président, Laurent Gbagbo et de l'ancien Premier ministre, Guillaume Soro. Si tous les deux ont été cooptés dans le gouvernement virtuel de transition proclamé le 5 novembre dernier par l'opposition, il va sans dire que ces derniers en hommes politiques expérimentés n'en attendaient pas grand-chose.

Maintenant que la glace de la méfiance a été brisée comme l'a révélé Henri Konan Bédié à l'issue de sa rencontre avec son « cadet » Alassane Ouattara, lequel implorait de parler à son « aîné », les tensions survenues après le scrutin présidentiel remporté par ce dernier pourront être évitées. Les deux camps ont encore des préalables à évacuer concernant l'élargissement des membres de l'opposition emprisonnés et la reconnaissance de la légitimité du président élu.

Rarement les grandes nations se sont inspirées des petites quand il s'agit du rétablissement de la confiance entre des acteurs en conflit. Peut-être que la posture d'hommes d'Etat soucieux de préserver leur pays des déchirements assumée publiquement par Henri Konan Bédié et Alassane Ouattara pourrait servir d'exemple à d'autres dirigeants sous d'autres cieux.

Les Dépêches de Brazzaville

COOPÉRATION

L'Appo se réinstalle à Brazzaville

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso, et le secrétaire général de l'Organisation des producteurs de pétrole africains (Appo), le Dr Omar Farouk Ibrahim, ont signé le 12 novembre un accord de siège marquant le retour officiel de l'Organisation à Brazzaville.

Au cours de la cérémonie de signature de l'accord à laquelle ont pris part le vice-Premier ministre, Firmin Ayessa, les ambassadeurs accrédités des pays membres de l'Appo, le ministre des hydrocarbures, Jean-Marc Thystère-Tchicaya, et autres personnalités, le secrétaire général de cette Organisation, Omar Farouk Ibrahim, a exprimé sa gratitude au chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso pour « son soutien indéfectible et pour avoir donné sa très haute approbation à la signature de cet accord de siège entre le gouvernement du Congo et l'Organisation des producteurs de pétrole africains ». Il a également « reconnu » et « remercié » le Premier ministre, Clément Mouamba, pour « son engagement à la cause de l'Appo, qui a été clairement démontré lors de la visite de la délégation ministérielle de l'Organisation à Brazzaville, en février dernier ».

« Nous reconnaissons également le rôle et le soutien des ministres des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger et celui de la Justice », a déclaré le secrétaire général de l'Appo qui, au même moment a exprimé sa « profonde gratitude à mon ministre des hydrocarbures » et l'a félicité pour « le succès diplomatique qu'il a remporté en ramenant le siège à son emplacement d'origine ».

Le Dr Omar Farouk Ibrahim n'a pas oublié le peuple congolais qui, selon lui, a été « un excellent hôte pour nous au cours des trois décennies ». Enfin, il a assuré le gouvernement du Congo, en particulier le ministre des Affaires étrangères que « le conseil des ministres de l'Appo, son président et son secrétariat, veilleront au res-



Echange de documents entre Omar Farouk Ibrahim et Jean-Claude Gakosso

pect scrupuleux des dispositions de cet accord de siège, en l'appliquant à la lettre, pour la construction d'une organisation crédible, moderne et plus visible au service des citoyens de nos pays membres ».

Le Congo assume ses responsabilités résultant de l'accord de siège

Après avoir rappelé les objectifs visés par l'Appo, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso, a loué les efforts diplomatiques consentis par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso et son gouvernement dans le processus de relocalisation définitive du siège de l'Appo à Brazzaville. Ce qui constitue, « un réel motif de fierté nationale ».

« C'est ici l'occasion de réitérer notre profonde gratitude à l'endroit de tous les Etats membres pour leur volonté commune de refaire confiance, de refaire honneur à la République du Congo », a-t-il indiqué.

« Notre gouvernement, je parle

sous l'autorité du vice-Premier ministre, Firmin Ayessa, mettra tout en œuvre pour assumer avec responsabilité ses obligations résultant de l'Accord de siège que nous venons de signer. Notre gouvernement assurera toutes les facilités nécessaires à l'exercice des activités de notre organisation, en parfaite harmonie avec son engagement panafricanisme et avec sa tradition légendaire d'hospitalité », a assuré, Jean-Claude Gakosso.

L'APPO est une organisation intergouvernementale africaine qui compte à ce jour dix-huit pays membres. Son action porte sur la mise en place des politiques et stratégies de coopération et de concertation entre pays membres, en vue du développement et d'une meilleure valorisation de leurs ressources en hydrocarbures.

En attendant la mise à disposition d'un immeuble définitif, le Congo a, pour le moment retenu les locaux provisoires au 7^e étage de l'immeuble BSCA-bank pour abriter les équipes du secrétariat général de l'APPO.

Yvette Reine Nzaba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngonzo /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Ely Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzongi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CONCERTATION POLITIQUE DE MADINGOU

Le Club 2002-PUR prépare sa contribution à l'évènement

Réuni le 12 novembre à Brazzaville, le secrétariat permanent du Club 2002, Parti pour l'unité et la République (Club 2002-PUR) a annoncé la mise en place d'un groupe de travail chargé de préparer sa contribution à la concertation politique de Madingou dont la date n'est pas encore connue.



Juste Désiré Mondélé entouré de deux autres membres du secrétariat permanent/Adiac

Elaborée sous la supervision du secrétaire général du Club 2002-PUR, Juste Désiré Mondélé, cette contribution sera remise au Parti congolais du travail, formation politique socle de la majorité présidentielle, dans les plus brefs délais. Le secrétariat permanent du Club 2002-PUR s'est félicité de l'initiative du chef de l'Etat visant à convoquer la concertation politique de Madingou.

« Il est aujourd'hui de rituel et de coutume, qu'à la veille de chaque échéance électorale, les filles et les fils du Congo se retrouvent autour du "Mbongui", pour échanger, parler et trouver les voies et moyens pour aller de façon apaisée vers les élections », a indiqué Juste Désiré Mondélé.

Le secrétaire général du Club 2002-PUR a invité les partis politiques à se rendre à Ma-

dingou afin d'échanger sur les points essentiels touchant à l'organisation de l'élection présidentielle en 2021. « Le Club 2002-PUR appelle, en toute fraternité et avec patriotisme, tous les acteurs politiques de notre Congo commun, à participer à cette consultation, pour qu'ensemble et sans méfiance, nous fassions évoluer et consolider notre démocratie de façon consensuelle et avoir une élection présidentielle apaisée en 2021. Nous le devons au peuple congolais qui a tant souffert et tant payé de nos divisions », ont déclaré les membres du Club 2002-PUR dans un communiqué.

Le président du Conseil de surveillance du Club 2002-PUR, Wilfrid Guy César N'Guesso, a, dans son message relayé par le secrétaire général, demandé

aux cadres et militants du parti de se tenir prêts pour participer à toutes les étapes préparatoires de l'élection présidentielle. Notons que le Club 2002-PUR a porté son choix sur le candidat de la majorité présidentielle.

Au plan interne, les participants ont annoncé la poursuite de la campagne de redynamisation des structures intermédiaires et de base du parti à travers le pays. « Nous rappelons que le processus de restructuration et de réorganisation du parti est en cours et que tous les militants et cadres du Club 2002-PUR doivent prendre d'assaut leur département, district, commune et l'ensemble de leur lieu d'habitation pour se rapprocher du parti et de leurs dirigeants », a dit Juste Désiré Mondélé.

Parfait Wilfried Douniama

PUBLICATION

Le mouvement citoyen APA promeut l'ouvrage « Discours sur un Congo en chantier »

L'Alliance des peuples d'Alima (APA) entend vulgariser le livre « Discours sur un Congo en chantier » de Jean-Jacques Bouya, ministre de l'Aménagement, de l'Équipement du territoire et des Grands travaux. Cette oeuvre est un répertoire des infrastructures essentielles construites sous le président Denis Sassou N'Guesso, dans le processus du développement socio-économique de la République du Congo.

L'Alliance des peuples d'Alima, une jeune association à caractère socio-culturel, vient de lancer à Brazzaville, le 12 novembre, une campagne de vulgarisation de l'ouvrage dédié aux grands travaux, en remettant un lot à l'Association pour la recherche, l'analyse des faits sociaux et de l'environnement (ARAFSE). Selon le président de l'APA, Ange Mwene Lebondi, cette activité scelle le lien de partenariat entre les deux organisations désormais engagées à militer pour la même cause.

Ange Mwene Lebondi assure que l'association APA est apolitique, qu'elle milite pour la consolidation des infrastructures réalisées par l'État. « Cet ouvrage aujourd'hui renseigne sur la politique du chef de l'Etat. L'ouvrage publié en juin 2018 a un intérêt pour la nation congolaise tout entière, voilà pour la particularité de ce livre. Nous avons pensé qu'il fallait être ensemble avec une structure spécialisée dans l'analyse documentaire pour expliquer aujourd'hui à la population congolaise l'intérêt de cet ouvrage pour notre nation », a-t-il estimé.

C'est le même engagement pris par l'association partenaire. « À travers ce partenariat l'ARAFSE s'engage à faire une analyse approfondie dudit ouvrage pour bien faire sa promotion sur l'échiquier national et international. Ils nous ont demandé de faire cette analyse afin de leur produire un document approprié en vue de contribuer à la promotion du livre sur le discours sur un Congo scientifique », a confié Dieudonné Kosso, le président de l'ARAFSE.

Il faut rappeler que le Congo a initié en 2004 un vaste programme de municipalisation accélérée pour se doter d'infrastructures modernes, dont l'objectif est non seulement d'interconnecter les chefs-lieux à leurs sous-préfectures, mais aussi d'améliorer les conditions de vie des populations. Ces chantiers réalisés en douze années consécutives, l'objet du livre de Jean-Jacques Bouya, ont permis une transfiguration profonde du pays et un bond en avant au point de corriger le déficit infrastructurel qui existait entre les deux principales villes et l'hinterland.

Le pays qui ne disposait autrefois pas assez d'infrastructures routières, aéroportuaires et même énergétiques s'est vu s'ouvrir sur soi-même et sur le reste du monde. Cela s'est traduit par la construction notamment des routes interdépartementales et celles dites d'intérêt sous-régionale. A cela s'ajoutent huit aéroports dont trois à vocation internationale (Brazzaville, Pointe-Noire et Ollombo).

Fiacre Kombo et Grâce Merveille Ngapia (Stagiaire)

LE FAIT DU JOUR

Qui en veut à l'Amérique?

Le 20 janvier 2021 est le jour de l'entrée en fonction, pour un mandat de quatre ans, du président-élu des Etats-Unis d'Amérique, Joe Biden. En 2017, c'était à la même date que l'actuel locataire de la Maison Blanche, Donald Trump, avait pris les commandes du pays de l'Oncle Sam après son éclatante victoire contre Hillary Clinton. Avec le large sourire qu'elle aime arborer souvent en écarquillant un peu les yeux, l'ancienne secrétaire d'Etat de Barack Obama avait salué le nouvel élu et rangé sa frustration de perdante.

A un peu plus de deux mois de cette échéance majeure pour les Etats-Unis et les nations libres, dans les états-majors politiques des démocrates et des républicains l'heure est à la défiance. Depuis deux-cents ans, la première puissance mondiale avait

habituellement plus faibles et moins démocratiques à des passations de pouvoir en douceur. A tel point que les observateurs se posent la question de savoir, que réserve à la démocratie américaine le bras de fer entamé par l'équipe sortante du président républicain contre l'entrante de l'élu démocrate.

Quand on écoute les républicains les plus à droite promettre une transition « paisible » vers un « nouveau mandat » pour Donald Trump, on est en droit de s'attendre à ce que la situation se complique davantage dans les allées de la Maison Blanche et dans la rue américaine. Comme jamais auparavant, les partisans des deux camps semblent prêts à en découdre par tous les moyens. Les jours qui ont suivi l'annonce de la victoire de Joe Biden avaient déjà donné lieu à des démonstrations de force de part et d'autre, certains manifestants exhi-

bant fièrement leurs armes à feu. Ces émeutiers potentiels ne défendent plus le rêve américain, ils défendent une Amérique en déliquescence qui se recroqueville sur elle-même.

Nous évoquons dans nos colonnes, il y a quelques jours, sans avoir le sentiment d'être plus pertinent que les spécialistes de la modernité, les anachronismes des vieilles démocraties et, au regard de la crise de la représentativité qu'ils génèrent, suggérons l'opportunité d'y apporter des correctifs nécessaires à même d'en garantir la survie. Pour ce qui concerne les Etats-Unis, le fait que la procédure de succession au pouvoir soit si semée d'embûches après l'expression du vote populaire en est un. Comment attendre deux longs mois avant de voir le président élu accéder au pouvoir ? Comment expliquer que cette période de gestion des affaires courantes par l'équipe sortante

soit maillée de mesures « barrières » qui monnayent la volonté populaire contre celle du mythique corps arbitral dit des grands électeurs ?

Il n'est pas lieu, aujourd'hui, de se bercer d'illusions car ce n'est pas demain que les Etats-Unis changeront les règles du jeu en matière d'élection présidentielle. Mais quelle que soit l'issue de la crise postélectorale actuelle (beaucoup pensent que tout finira par rentrer dans l'ordre en faveur d'une passation de pouvoir entre Trump et Biden), on voit bien que ce pays dont l'influence sur les affaires du monde est à la dimension de sa puissance manque d'élégance cette fois. On l'espère en donner la preuve du contraire sans délai ; on espère voir triompher les voix des Américains républicains ou démocrates qui croient en l'unité de leur pays.

Gankama N'Siah



COMMUNIQUE

OUVERTURE DU PARKING PAYANT DE L'AEROPORT DE MAYA-MAYA

La Société « AERCO » a le plaisir de vous informer qu'à compter du **1^{er} Décembre 2020**, l'accès aux différentes zones du parking public de l'aéroport International Maya-Maya de Brazzaville se fera grâce à un système d'accès automatisé.

Ce dispositif permettra non seulement de réguler le stationnement, levier essentiel pour la sécurité et la sûreté dans les espaces publics des aéroports, mais aussi de garantir la qualité de service.

C'est pourquoi nous portons à votre connaissance qu'à partir de cette date, le parking public sera payant comme cela se fait dans tous les aéroports internationaux.

Nous invitons donc les propriétaires des véhicules en stationnement prolongé de bien vouloir les déplacer au plus tard le 20 novembre 2020, sans quoi, ils seront facturés conformément à la tarification prévue.

Par ailleurs, les conditions d'accès aux zones de dépose-minute (drop-off) restent inchangées pour favoriser l'arrivée des passagers devant l'aérogare.

Toutefois, il est interdit d'y stationner ou d'y abandonner son véhicule c'est pourquoi dès le déchargement effectué le conducteur doit repartir ou stationner dans le parking public.

AERCO remercie tous ses usagers pour la confiance accordée.

Grille tarifaire à l'heure			Grille tarifaire journalière au-delà de 24h		
HORAIRE	TARIFS	CUMUL	JOURS	TARIFS	CUMUL
15 premières minutes Gratuites			1	5 000	5 000
1ère heure	500	500	2	2 400	7 400
2ième heure	300	800	3	2 400	9 800
3ième heure	300	1 100	4	2 400	12 200
4ième heure	300	1 400	5	2 400	14 600
5ième heure	300	1 700	6	2 400	17 000
6ième heure	300	2 000	7	2 400	19 400
7ième heure	200	2 200	8	2 400	21 800
8ième heure	200	2 400	9	2 400	24 200
9ième heure	200	2 600	10	2 400	26 600
10ième heure	200	2 800	11	2 400	29 000
11ième heure	200	3 000	12	2 400	31 400
12ième heure	200	3 200	13	2 400	33 800
13ième heure	150	3 350	14	2 400	36 200
14ième heure	150	3 500	15	2 400	38 600
15ième heure	150	3 650	16	2 400	41 000
16ième heure	150	3 800	17	2 400	43 400
17ième heure	150	3 950	18	2 400	45 800
18ième heure	150	4 100	19	2 400	48 200
19ième heure	150	4 250	20	2 400	50 600
20ième heure	150	4 400	21	2 400	53 000
21ième heure	150	4 550	22	2 400	55 400
22ième heure	150	4 700	23	2 400	57 800
23ième heure	150	4 850	24	2 400	60 200
24ième heure	150	5 000	25	2 400	62 600
A partir de 25ième heure	100 / heure supplémentaire		26	2 400	65 000
26-30			2 400/ jours supplémentaires		

ABONNEMENT PARKING PUBLIC

Les tarifs sont indiqués en CFCFA

MT HT		MT HT		MT HT	
Abonnement mensuel	50 000	Abonnement annuel ParkingVIP1(Personnalités)	200 000	Abonnement mensuel Parking taxis	10 000
Abonnement trimestriel	150 000	Abonnement annuel Parking VIP1 (Autres)	2 000 000	Abonnement mensuel Parking Personnel Aéroportuaire	5 000
Abonnement semestriel	275 000	Abonnement annuel Parking VIP2 (Structures évoluant à l'aéroport)	200 000	Abonnement Annuel Parking Personnel Aéroportuaire	60 000
Abonnement annuel	500 000				

VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES **PEINTURES**

CÉRAMIQUES **MUSIQUE**



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

CIRCULATION ROUTIÈRE

Les conducteurs appelés à la vigilance

La ministre en charge des Transports, de l'Aviation et de la Marine marchande, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, vient de lancer un appel aux automobilistes de conduire avec responsabilité afin de préserver les vies humaines et le patrimoine routier national.

Cette invite a été faite dans le cadre de la 9ème édition de la semaine africaine de la sécurité et de la journée internationale de la solidarité de souvenir avec les victimes des accidents de la circulation de la route au monde, célébrées le 15 novembre de chaque année.

« Le gouvernement appelle tous les conducteurs de véhicules sur le réseau routier à concilier une pratique individuelle avec celle d'autrui, pour tendre vers une conduite disciplinée et courtoise au volant, afin de préserver non seulement les vies humaines, mais aussi notre patrimoine routier », a déclaré la ministre des Transports.

Cette année, ce double événement est placé au Congo sous le thème « la pratique d'une conduite disciplinée et courtoise sur nos routes, gage de sécurité et de protection pour tous les usagers ! ». En effet, selon les statistiques produites par les unités



La ministre Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas/DR

spéciales de la force publique, le réseau routier congolais a enregistré 30,782 accidents corporels entre 2014 et 2019, dont 12,616 accidents entre 2010 et 2014, et 18,106 accidents entre 2015 et

2019.

En ce qui concerne le bilan de l'accidentalité comparé pour les périodes ciblées, soit 2010-2014 et 2015-2019, on constate une montée décennale de 30%

des accidents corporels sur les réseaux routiers, 16,23% du nombre de victimes tuées et 9,2 à 11,32% du nombre de victimes rapportées au Congo.

Dans sa déclaration, Ingrid Olga

Ghislaine Ebouka-Babackas a fait observer qu'au-delà de la prise en compte du code de la route, le comportement des conducteurs sur la chaussée est fortement influencé par des facteurs intrinsèques et propres à chaque individu notamment la personnalité, les émotions, les capacités physiques conduisant ainsi à augmenter les risques d'accidents conventionnels et non conventionnels. « Le non-respect des règles du code de la route et le nombre de ces accidents pouvant subvenir d'un acte d'incivisme non prévu par les règles du code de la route forment le baromètre de la sécurité routière », a-t-elle déploré.

« ... Les accidents de voie publique résultant des facteurs de risques d'accidents conventionnels ou non conventionnels ne seront plus une fatalité, car pouvant être évités », a dit la ministre des Transports.

Gloria Imelda Lossele

REBOISEMENT

Plus de huit mille pieds d'acacias plantés à Ignié

Les femmes membres de l'Organisation des femmes du Congo (OFC) ont organisé, le 13 novembre, une opération de planting d'arbres au village Bambou Mingali, dans le district d'Ignié, en vue de soutenir la politique de reboisement initiée par le gouvernement depuis quelques années.



Inès Bertille Nefer Ingani (en rouge) et Rosalie Matondo en train de planter des arbres/Photos Adiac

Plus de cent femmes de l'OFC, union catégorielle des femmes du Parti congolais du travail (PCT), ont été mobilisées pour accomplir ce planting d'arbres patronné par la présidente de l'OFC, Inès Bertille Nefer Ingani. Les femmes du PCT ont repiqué au total 8160 plans d'acacias sur une étendue de dix hectares. L'opération s'est déroulée au village Bambou Mingali, près d'Ignié, en présence de la ministre de l'Economie forestière, Rosalie Matondo, elle aussi membre de cette organisation politique.

« Sur ce site de dix hectares, les femmes de l'OFC ont repiqué plus de huit mille pieds

d'acacias. De même, 100.000 boutures de maniocs y seront plantées sur cinq hectares. A la récolte, une partie de la production sera offerte gratuitement à cinq ménages pauvres déjà identifiés à Ignié. Le reste de la récolte sera gérée par l'organisation des femmes du Congo », a expliqué Inès Bertille Nefer Ingani. En initiant cette opération de planting d'arbres, l'OFC veut participer à la politique de reboisement mise en place par le gouvernement il y a quelques années. L'objectif étant de lutter contre le réchauffement climatique, un phénomène naturel causé par la mauvaise gestion de l'environnement, mais qui menace

dangereusement la planète. Pour Rosalie Matondo, cette opération est l'accomplissement de l'une des recommandations adoptées lors du récent congrès de l'OFC. « Cette opération est la deuxième activité de notre congrès après la mise en place des instances de l'OFC. Les femmes du PCT ont compris l'intérêt du reboisement et les enjeux du changement climatique qui menacent la planète c'est pour cela qu'elles se sont mobilisées aujourd'hui et planté 8160 espèces d'acacias. Je suis entièrement émue », a indiqué Rosalie Matondo, membre de l'OFC.

Firmin Oyé

Le Club Rotaract Brazzaville se lance dans la lutte contre les érosions

Le programme de cette organisation philanthropique, composée des jeunes dont l'âge varie entre 18 et 35 ans, prévoit une série d'activités visant à renforcer la lutte contre les érosions dans la ville capitale, en commençant par Ngamakosso, à partir de la fin du mois en cours.



Les membres de Club Rotaract Brazzaville au planting d'arbres

Le phénomène environnemental, rappelons-le, cause d'énormes dégâts en emportant les habitations, en cassant les routes surtout en cette période de saison sèche. L'action que va mener Club Rotaract Brazzaville dans ce sens sera nul doute la bienvenue.

Toujours dans le cadre de la préservation de l'environnement, cette organisation a procédé au planting d'arbres dans la localité Yié à l'occasion de la célébration de la journée nationale de l'arbre. Parmi les espèces plantées figurent les arbres fruitiers dont la production peut permettre aux jeunes de se prendre en charge. La politique de la préservation de l'environnement fait partie des axes prioritaires du Rotary international.

Rominique Makaya

EDUCATION

La FMC veut combattre la déscolarisation des jeunes filles

Dénommé « Elenge mwasi na kelasi », le programme lancé récemment par le premier secrétaire de la Force montante congolaise (FMC), Vadim Osdet Mvoubwa, à Brazzaville vise, entre autres, à soutenir la scolarisation des jeunes filles afin de les maintenir à l'école.

Consciente de la problématique selon laquelle la scolarisation de la jeune fille reste encore préoccupante en République du Congo, l'organisation de la jeunesse du Parti congolais du travail vient de mettre en place le programme « Elenge Mwasi na Kelasi ».

De l'école Fleuve Congo (Talangaï) à l'école primaire Nkouka Boussoumbou (Madibou) en passant par le lycée Lumumba à Mougali, la délégation de la FMC a sensibilisé les élèves afin qu'ils l'aident à identifier d'autres jeunes filles issues des familles démunies, se trouvant dans l'incapacité de poursuivre leurs études.

Selon le premier secrétaire de la FMC, cette initiative intègre bel et bien la vision du chef de l'Etat qui a toujours prôné l'éducation et la solidarité envers les personnes vulnérables. « C'est une campagne qui consiste véritablement à lutter contre la déscolarisation des jeunes filles qui sont potentiellement des acteurs du changement de demain. Donc, nous devons absolument faire en sorte qu'elles fassent la plus belle expérience d'elles-mêmes. Je pense que cela passe aussi par l'éducation. Celle-ci est une arme redoutable contre la pauvreté », a indiqué Vadim Osdet Mvoubwa, précisant que les jeunes filles doivent être mieux éduquées, mieux formées,



mieux cultivées pour répondre favorablement aux exigences qu'impose le développement.

Favoriser l'autonomisation de la jeune fille

Pour lui, le président du comité central du PCT, Denis Sassou N'Guesso,

leur enseigne que l'homme doit être un producteur de solidarité, une valeur qui rend l'être plus humain. « C'est donc, teinter de solidarité que nous sommes ici justement pour accompagner ces jeunes filles sur le chemin de leur avenir. C'est en visualisant l'objectif que vous

pourrez le matérialiser. Dès aujourd'hui, visualisez l'objectif. Encore une fois, force et courage et le Congo compte sur vous », a conseillé Vadim Mvoubwa qui a profité de l'occasion pour conscientiser les élèves, afin de les inciter au travail, gage de la réussite scolaire.

La secrétaire permanente chargée de la promotion de la jeune fille à la FMC, Rachel Kombela, a, de son côté, rappelé que le programme « Elenge mwasi na kelasi » visait également à favoriser l'autonomisation de la jeune fille.

D'après elle, après le lancement à Brazzaville, le programme se poursuivra sur toute l'étendue du territoire national. « La jeune fille est le pilier du développement. Elle est au centre des intérêts de notre parti. Pour qu'elle puisse s'épanouir et participer au développement, il est inévitable de passer par l'éducation. C'est un projet d'ordre national, parce que Brazzaville nous sert d'expérience. Il faudrait bien avoir la maîtrise de la chose avant d'engager d'autres départements », a-t-elle précisé.

Outre les écoles, la délégation de la FMC s'est rendue aux domiciles des premiers bénéficiaires du programme, afin de les emmener à l'école où ils recevront désormais une éducation de qualité.

Notons que d'après ONU-Femmes, près d'une adolescente sur quatre, âgée de 15 à 19 ans, n'est ni scolarisée ni en formation, contre un garçon sur dix, dans le monde. Chaque année, souligne l'organisation, 130 millions de filles dans le monde ne sont toujours pas scolarisées.

Parfait Wilfried Douniama

COVID-19

Le laboratoire national doté du nouveau matériel de prise en charge

Les équipements reçus, le 13 novembre à Brazzaville, du laboratoire américain Rocky-Moutains permettra au laboratoire national de santé publique de réaliser toutes les opérations qui viennent après le test de covid-19.



La réception du don Adiac

Le don réceptionné par le directeur général du laboratoire national de santé publique, le Pr Fabien Rock Niama, est composé des produits de protection, des modems de collecte de virus, des outils de traitements de virus, des ADN et écouvillons. Après le test de covid-19, en effet, il y a plusieurs opérations qui s'en suivent : isoler le virus lorsque le test est positif, garantir la fiabilité du test, la rapidité dans les délais de restitution des résultats, protéger les agents de santé pendant le traitement... Ce don est le résultat de la collaboration entre le laboratoire américain Rocky-Moutains et le laboratoire national de santé publique du Congo. « Nous sommes très contents de poursuivre cette collaboration entre nos deux pays. Aujourd'hui, c'est la collaboration entre le laboratoire Rocky-Moutains et le laboratoire national de santé publique du Congo qui nous réunit ici. C'est un partenariat de plus de dix ans puisque le personnel des deux structures travaille souvent ensemble », a indiqué David Kelm, le conseiller économique à l'ambassade des Etats-Unis au Congo.

Fabien Roch Niama a, pour sa part, reconnu que le tout premier kit ayant servi à la détection du premier cas de coronavirus au Congo a été fourni par les Etats-Unis. Il estime, par ailleurs, que l'accompagnement de ce pays au profit du Congo dans la lutte contre le coronavirus est constant.

Rude Ngoma

COOPÉRATION

Le Japon apporte de l'aide sanitaire et humanitaire au Congo

L'ambassadeur du Japon au Congo, Karube Hiroshi, et le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Cyprien Sylvestre Mamina, ont signé, le 11 novembre, en présence de la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, les documents officialisant l'aide nipponne chiffrée à deux milliards FCFA.



Les deux parties paraphant les documents Adiac

Le premier projet, financé à hauteur de cent-cinquante millions de yens japonais, soit environ sept cent-soixante millions FCF, permettra au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B) de se doter en équipements et matériels médicaux.

Le second qui s'élève à près de trois cents millions de yens, soit environ un milliard cinq cent-vingt millions FCFA, consiste à fournir trois mille neuf cents tonnes de riz dans le cadre du programme d'assistance alimentaire.

Le diplomate japonais a souligné que son pays met l'accent sur la notion de la sécurité hu-

manitaire qui vise à promouvoir l'accès à une vie meilleure pour tous. « Le Japon s'efforce de partager cette notion grâce à la coopération socio-économique à travers le monde, y compris la République du Congo. Je suis convaincu que ces deux projets permettront au Congo non seulement de faire face aux défis sanitaires, mais aussi d'améliorer sa situation nutritionnelle », a indiqué Karube Hiroshi.

Pour sa part, la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Antoinette Dinga Dzondo, a salué ce don qui, selon elle, arrive au moment où le besoin se fait sentir sur le

terrain. « Ces financements japonais permettront au gouvernement congolais, par l'entremise du ministère en charge de l'Action humanitaire et celui de la Santé, de répondre efficacement aux nombreux défis liés d'une part aux effets néfastes des inondations sur la population et d'autre part, renforcer les capacités opérationnelles du CHUB à répondre aux défis sanitaires du moment et futur », a-t-elle déclaré. Notons que le Japon intervient également dans le domaine agricole notamment dans l'accompagnement de la chaîne de valeurs des produits halieutiques.

R.Ng.

CHINE-AFRIQUE

Wang Yi évoque la nécessité de relever les défis de la coopération

À l'occasion du 20e anniversaire du Forum sur la coopération sino-africaine (FCSA), le ministre chinois des Affaires étrangères, Wang Yi, a estimé qu'il faut ouvrir un nouveau chapitre dans les relations entre les deux parties sur la base des vingt ans de parcours glorieux.

Dans son allocution, Wang Yi a indiqué que l'amitié entre les deux peuples de Chine et d'Afrique était la pierre angulaire de la coopération multidimensionnelle. La Chine et l'Afrique s'entendent et se respectent, mais il existe encore des défis à relever.

Il a, en outre, rappelé les principes de la coopération chinoise à savoir la sincérité, l'amitié et la solidarité avec les pays africains. Pour lui, « les nouveaux défis et la nouvelle donne appellent de nouveaux engagements et de nouvelles actions ».

Le ministre des Affaires étrangères a notifié les initiatives majeures de la coopération chinoise dont la promotion industrielle, l'interconnexion des infrastructures, la facilitation du commerce, le développement vert, le renforcement des capacités, la santé, les échanges humains et culturels, ainsi que la paix et la sécurité.

Par ailleurs, Wang Yi a souligné

quatre composantes décisives pouvant charpenter les relations sino-africaines et relever les défis, en vue de réaliser « un développement innovant du FCSA ».

Il s'agit de « renforcer la solidarité pour construire une communauté d'avenir partagé Chine-Afrique encore plus solide » ; de « surmonter les épreuves pour construire une communauté de santé Chine-Afrique pour tous » ; de « mener une coopération gagnant-gagnant pour construire une communauté de développement Chine-Afrique » ; et « d'assumer nos responsabilités pour construire une communauté d'avenir partagé pour l'humanité ».

Wang Yi pense que la Chine et l'Afrique doivent assumer leurs responsabilités historiques et « défendre fermement le rôle central de l'ONU dans les affaires mondiales et multilatérales, les normes fondamentales régissant les relations internationales ainsi que le

multilatéralisme, l'équité et la justice ».

« Nous devons répondre ensemble aux défis planétaires et participer à la gouvernance mondiale pour faire évoluer l'ordre international dans un sens plus juste et plus raisonnable et contribuer à l'avènement d'un monde propre et beau, de paix durable, de sécurité globale, de prospérité commune, d'ouverture et d'inclusion », a fait savoir le diplomate chinois.

« Le FCSA est notre bien commun. Il est important pour nous de le mettre en phase avec le temps et d'en assurer un rôle exemplaire dans les relations sino-africaines », a-t-il ajouté.

S'agissant de la prochaine session du forum prévue l'année prochaine au Sénégal, le ministre chinois des Affaires étrangères a révélé que la partie chinoise entend œuvrer avec la partie africaine à la préparation de cet

événement afin qu'il contribue à mettre en synergie l'objectif du deuxième Centenaire de la Chine et l'Agenda 2063 de l'UA, « à élargir le consensus entre les deux parties, à étendre la coopération sino-africaine dans de nouveaux domaines, à apporter davantage de bénéfices aux peuples chinois et africains et à porter le partenariat Chine-Afrique de coopération stratégique global à un niveau plus élevé ».

« La nouvelle ère prometteuse nous met sur un nouveau point de départ historique. Quoiqu'il advienne dans la situation internationale et quelles que soient les difficultés devant nous, nous n'arrêterons jamais notre marche en avant dans la coopération sino-africaine et la construction du FCSA. Nous devons avoir la détermination de relever toutes sortes de défis pour réaliser une coopération de qualité et créer un avenir

toujours plus radieux aux relations sino-africaines », a signifié Wang Yi.

En cette période difficile marquée par la pandémie de coronavirus, la Chine, a-t-il insisté, « est prête à travailler avec l'Afrique pour bien mettre en œuvre les acquis du sommet de Beijing du FCSA et du sommet extraordinaire Chine-Afrique sur la solidarité contre la Covid-19 et faire pencher leur coopération pour la santé, la reprise des activités et l'amélioration du bien-être de la population ».

Il a réaffirmé que « la Chine honorera effectivement son engagement solennel de faire des vaccins un bien public mondial et que nous envisageons favorablement, lorsque les vaccins sont développés et déployés, d'en fournir aux pays africains en besoin afin de les aider à vaincre au plus vite le virus ».

Yvette Reine Nzaba

LIBYE

Les élections prévues en décembre 2021

Les participants aux négociations sur l'avenir de la Libye ont fixé, au 24 décembre 2021, la tenue des élections présidentielle et législatives, a annoncé, le 13 novembre l'émissaire des Nations unies par intérim, Stephanie Williams.

« Parvenir à des élections exige un nouvel exécutif pour unifier le pays. Cela requiert la création d'un conseil présidentiel réformé et d'un gouvernement d'union nationale uni et efficace », a déclaré la représentante de l'ONU à Tunis, où se déroulent des discussions politiques sur l'avenir de la Libye.

En outre, elle a précisé que « la feuille de route elle-même reflète la volonté du peuple libyen exprimée ici dans cette représentation diversifiée, ici au Forum de dialogue politique libyen, ainsi que les consultations que nous avons menées auparavant avec des milliers de Libyens ». Ladite feuille de route, a-t-elle précisé, « offre une voie claire pour sortir de la crise actuelle et pour des élections crédibles, inclusives et démocratiques ».

L'émissaire des Nations unies par intérim pense que le fait d'atteindre les élections « nécessite un nouvel exécutif pour unifier le pays. Cela signifie l'établissement d'un nouveau Conseil de présidence réformé et un gouvernement d'unité nationale efficace et unifié, comme indiqué dans les conclusions de la conférence de Berlin et adoptées par la résolution 2510 (2020) du Conseil de sécurité des Nations unies ».

La responsable onusienne a affirmé, par la même occasion, que les participants du forum de Tunis, avec le soutien de l'Unsmil, « ont commencé à définir les compétences d'un Conseil de présidence réformé et du gouvernement d'unité nationale, qui sera dirigé par un Premier ministre distinct, séparant ainsi le Conseil de présidence de la présidence du gouvernement ». « La communauté internationale a des outils à sa disposition pour empêcher les spoilers, y compris par le recours à des sanctions conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Nous allons continuer à avoir besoin de leur aide à mesure que nous progressons ici », a-t-elle conclu.

Ces négociations auxquelles participent soixante-quinze acteurs libyens choisis par l'ONU font suite à la conclusion, le mois dernier, d'un accord de cessez-le-feu entre les factions en lutte pour le pouvoir dans le pays.

Plongée dans le chaos, depuis le renversement et la mort de Mouammar Kadhafi en 2011, la Libye est divisée entre le gouvernement d'entente nationale, basé à Tripoli et reconnu par la communauté internationale, et l'Armée nationale libyenne) du maréchal Khalifa Haftar, homme fort de l'est du pays.

Yvette Reine Nzaba

COVID-19

Le virus s'intensifie dans certaines régions du monde

La planète s'accroche à l'espoir d'un prochain vaccin contre la Covid-19 mais la flambée de la pandémie déborde les systèmes de santé aux Etats-Unis et en Europe où restrictions sanitaires et freins à la vie sociale sont là pour durer.

Aux Etats-Unis, le nombre de malades du Covid-19 hospitalisés est à son plus haut niveau dans le pays depuis le début de la pandémie, à plus de 65.000. Dans la plupart des Etats, Le virus est hors de contrôle et les experts s'alarment de la vague de décès à venir, étant donné le nombre

de morts et aux bars de fermer à 22 heures, marquant le retour progressif des mesures restrictives laissées à la discrétion des autorités locales.

Pour des millions d'Européens, chaque journée apporte un nouveau lot de renoncements nécessaires pour ralentir le virus

La France, l'un des epicentres de la deuxième vague, constate un ralentissement des contaminations mais trop fragile pour envisager une levée des restrictions le 1er décembre, a signifié le gouvernement, alors que 95% des capacités en réanimation sont occupées et que le pic de cette flambée n'est pas encore atteint.

Face à la saturation des systèmes de soin, la détresse s'exprime à travers le vieux continent : en Bulgarie où les médecins retraités sont envoyés au front pour compenser le manque de praticiens, souvent partis travailler à l'Ouest pour de meilleurs salaires ; en Serbie où il n'y avait plus de places libres pour les patients atteints du Covid-19 dans les hôpitaux de Belgrade. En Allemagne, Angela Merkel et son gouvernement préparent le pays à une vie encore longtemps perturbée par le virus.

L'annonce faite lundi par les laboratoires Pfizer et BioNTech de tests prometteurs pour un vaccin « efficace à 90% » contre la Covid-19 a fait naître une vague d'espoir et un mouvement d'euphorie sur les marchés financiers. Mais il est encore trop tôt pour évaluer les répercussions sur l'activité économique de ce vaccin espéré pour 2021, a estimé jeudi le président de La Banque centrale américaine (Fed), Jérôme Powell.

Julia Ndeko

La pandémie a continué d'accélérer cette semaine dans le monde, avec 579.000 nouveaux cas enregistrés par jour (un record), soit 10% de plus que la semaine précédente. Avec 284.000 nouveaux cas quotidiens, l'Europe est la région enregistrant le plus de contaminations, loin devant l'Amérique du nord (137.000 par jour). La tendance est à l'accélération dans presque toutes les régions du monde : Moyen-Orient (+12%), Amérique latine/Caraïbes (+12%), Afrique (+10%) et Asie (+2%) tandis que le virus ne circule presque plus en Océanie (13 cas par jour, -23%). L'Amérique latine et les Caraïbes totalisaient vendredi 419.270 décès pour 11.885.876 cas, l'Europe 326.527 décès (13.904.462 cas), les Etats-Unis et le Canada 253.189 décès (10.835.945 cas), l'Asie 180.371 décès (11.320.972 cas), le Moyen-Orient 67.695 décès (2.862.682 cas), l'Afrique 46.546 décès (1.935.915 cas), et l'Océanie 941 décès (29.988 cas). La pandémie a fait au moins 1,294 million de morts dans le monde depuis fin décembre, pour plus de 52,7 millions de contaminations confirmées. Les Etats-Unis restent le pays le plus endeuillé (242.435 morts) devant le Brésil (164.281) et l'Inde (128.668).

inédit de tests positifs enregistrés, plus de 100.000 par jour, soit une incidence qui se rapproche de celle observée dans l'Union européenne. Ces derniers jours, quatre Etats, dont celui de New York, ont ordonné aux restau-

rats : la Grèce, déjà confinée depuis une semaine, vient d'ajouter un couvre-feu ; le Portugal a élargi les territoires où les autorités exhortent à rester chez soi. Pour réduire les tentations, la Slovaquie a suspendu les transports publics.



RADISSON BLU

LES WEEKENDS, PROFITEZ DE LA PISCINE
ET RECEVEZ UN BON D'ACHAT
POUR LES BARS OU RESTAURANTS

TARIFS PISCINE

8.000 XAF / PERSONNE EN SEMAINE
12.000 XAF / PERSONNE LE WEEKEND

DEMI TARIF POUR LES ENFANTS DE 4 À 12 ANS
GRATUIT POUR LES ENFANTS DE MOINS DE 4 ANS

SWIM & ENJOY

FEEL THE DIFFERENCE

radissonblu.com/hotel-congo



SAHAM ASSURANCE AUTO

En cas de panne ou d'accident, nous sommes à vos côtés.

Quel que soit votre type de véhicule, bénéficiez d'offres adaptées à vos besoins. En cas de choc ou de panne, le constat, le remorquage et la voiture de remplacement sont gratuits. Pour plus de renseignements, rendez-vous dans l'une de nos agences.

ASSISTANCE
05 053 58 58

www.sahamassurance.cn



SAHAM
Assurance

member of  Sanlam group

COMITE
CHARGE DE L'IMPLICATION DES CADRES
AUX OBSEQUES DE MONSIEUR JACQUES JOACHIM YHOMBY-OPANGO,
ANCIEN PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU CONGO

COMMUNIQUE

La Coordination du Comité chargé de l'implication des cadres aux obsèques de Monsieur Jacques Joachim YHOMBY-OPANGO, ancien Président de la République du Congo, remercie très sincèrement tous les cadres qui ont répondu favorablement à son appel en contribuant de façon significative. Les sommes recueillies, qui témoignent de l'élan de solidarité manifesté lors de ce douloureux événement, ont été intégralement reversées à la famille de l'illustre Disparu le 08 novembre 2020.

Le comité réitère ses condoléances les plus attristées à la famille.



NÉCROLOGIE



Irin Maouakany, agent des Dépêches de Brazzaville et les familles Moubano, Mampouya annoncent aux parents, amis et connaissances que le programme des obsèques de leur fils et petit-fils Pachel Dieuville Moubano, décédé le 31 octobre 2020 à Brazzaville se présente comme suit :
 Mardi 17 novembre
 -9h30 : levée de corps à la morgue de Talangai ;
 -10h00 : recueillement sur place ;
 -11h30 : départ pour le cimetière Jérusalem de Kintélé ;
 -14h30 : retour au domicile familial ;
 -16h00 : fin de cérémonie.

Freddy Okaro et famille, les familles Mvouma et Itoua Yombi ont le regret de faire part aux parents, amis et connaissances du décès de leur épouse, fille, petite-fille et nièce nommée Princia Nerline Okanga Mboko, survenu le 9 novembre 2020, au CHUB.
 Le deuil se tient au n° 105, rue Equateur, non loin de l'arrêt de bus général Adoua et l'église catholique Saint Jean-Baptiste, à Talangai.
 Le programme et la date des obsèques seront communiqués ultérieurement.



Les familles Bongho et Baba ont la profonde douleur d'annoncer le décès de leur fils, frère, oncle et neveu Anouck Bongho, survenu dans la nuit du mercredi 11 au jeudi 12 novembre 2020 au CHU.
 Les renseignements concernant l'organisation des obsèques seront communiqués ultérieurement.
 La veillée mortuaire est située au n° 728, rue Molenda au Plateau de 15 ans à Brazzaville.
 Que son âme repose en Paix.

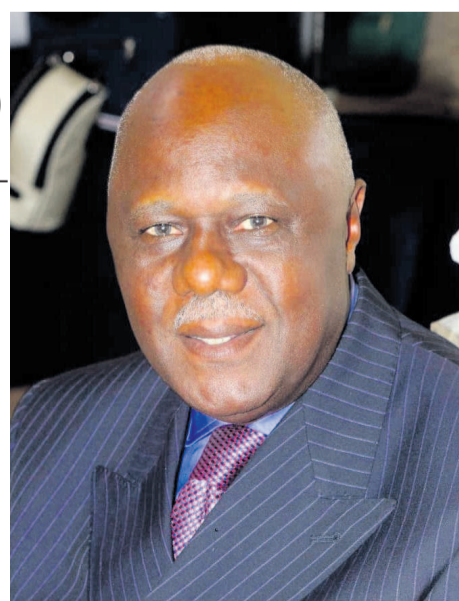


Parfait Wilfried Douniama, journaliste aux Dépêches de Brazzaville et Mme Essama Bora Henriette ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur grand-frère et fils Pépin Vincent Akirizo, survenu le 8 novembre 2020 à Luton, en Angleterre. La veillée funèbre est organisée au n°35 de la rue Mokeko à Talangai, Brazzaville, arrêt de bus Dragage.
 La date et le lieu des obsèques seront communiqués ultérieurement.



REMERCIEMENTS

La famille Letembet remercie les parents, amis et connaissances (agents Total-ENI-Perenko-SNPC) pour l'assistance et le réconfort morale pendant la tragique disparition de leur fils, frère, père et grand-père Ippet-Letembet Jean Robert «Fifi », Directeur général adjoint de Perenko.
 Qu'ils trouvent ici l'expression de notre cordiale reconnaissance.
 De tout cœur merci.
 Adieu Fifi
 Nous ne t'oublierons jamais, ta vie a été une école.



COMPÉTITION

Appel à candidatures pour le prix Richard Mille

Le Centre suisse d'études sur le Québec et la Francophonie (CEQF) a lancé le prix Richard Mille « la Francophonie en débat ».

Ce prix a pour but de soutenir la production et la diffusion d'œuvres en langue française, artistiques ou académiques de jeunes artistes ou de jeunes chercheuses et chercheurs dont l'âge varie entre 18 à 35 ans, domiciliés dans un pays membre de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

Le prix est financé par l'entreprise horlogère suisse Richard Mille et organisé par le CEQF. Il est décerné tous les deux ans par un jury international.

L'œuvre présentée par les candidats peut être une recherche inédite en sciences humaines et sociales (histoire, sociologie, sciences politiques, littérature, études postcoloniales, etc.) ou une création artistique originale (texte littéraire, chanson, théâtre, production audiovisuelle, arts graphiques, etc.). Elle doit aider à penser et à illustrer les relations, les échanges et les interactions à l'intérieur de l'espace francophone sur le plan culturel, historique, économique ou social.

Le gagnant recevra 15000 francs suisses dont 5000 francs sont prévus pour présenter le prix au Québec le 23 juin 2021.

La première sélection aura lieu en janvier tandis que la désignation du ou de la lauréat(e) sera organisée en mars 2021. Les candidats doivent envoyer leurs œuvres jusqu'au 15 janvier 2021, par cette adresse ceqf@unifr.ch

Rosalie Bindika

MONUMENTS HISTORIQUES

Bientôt l'implantation d'un buste du sergent Malamine Camara à Brazzaville

L'annonce a été faite, le 13 novembre, par le ministre de la Culture du Sénégal, Abdoulaye Diop, lors de sa visite au Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, lieu choisi pour édifier ce buste.



Belinda Ayessa remettant la photographie du sergent Malamine Camara au ministre Abdoulaye Diop (crédit photo/Adiac)

« Avec madame l'ambassadeur, nous sommes en train de voir comment apporter le buste du sergent Malamine Camara qui a joué un rôle important dans l'histoire ici au Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza. Nous sommes aussi en train de réfléchir comment avec nos écrivains et artistes avoir un peu plus de documentation sur lui pour avoir une déclinaison théâtrale sur la

vie et l'œuvre de ce brave sergent ici à Brazzaville. Mais au-delà de cela, on va continuer à travailler dans le cadre de la commission mixte entre les deux parties », a indiqué le ministre à l'issue de sa visite.

Appréciant l'espace qu'il a visité qui reprend l'histoire de la ville de Brazzaville, Abdoulaye Diop a souligné également qu'il n'y a pas que l'histoire de Pierre

Savorgnan de Brazza qui est relatée, mais aussi celle de leur compatriote, le sergent Malamine Camara. « Nous devons tous continuer à magnifier cette belle histoire qui doit continuer à instruire nos populations. Merci pour la chaleur de l'accueil et merci pour le contenu de l'histoire. »

En effet, l'histoire de Pierre Savorgnan de Brazza est indissociable de celle du sergent Malamine Camara qui, sans sa bravoure, Brazzaville, sinon la République Congo, serait la continuité de Kinshasa ou mieux du Congo-Léopoldville. C'est le sergent Malamine Camara qui a tenu tête devant Stanley et son équipe. « Très jeune à cette époque-là, avoir ce courage, avoir cette vision très claire, c'est ça qui fait l'intérêt de l'Afrique parce que nous avons des dignes fils partout qui sont très utiles. Je crois qu'aujourd'hui, ça prouve, à partir de tous les témoignages faits

par les compatriotes, que Malamine est un enfant de l'Afrique », a déclaré le ministre Abdoulaye Diop.

Bien auparavant, le ministre sénégalais de la Culture a bénéficié de la visite guidée. Avant de se séparer de son hôte de marque, la directrice générale du Mémorial Pierre Savorgnan-de-Brazza, Belinda Ayessa, lui a offert un présent constitué de la photographie du sergent Malamine Camara.

Bruno Okokana

RENCONTRE LITTÉRAIRE

Marc Alexandre Oho Bambe s'exprime sur son dernier roman

Publié aux éditions Calmann-Lévy en août dernier, l'ouvrage « Les lumières d'Oujda » de Marc Alexandre Oho Bambe a fait l'objet d'un échange littéraire virtuel organisé, le 12 novembre, par l'Institut français du Congo. Ce roman de deux cent quatre-vingt-neuf pages traite essentiellement des questions d'immigration, d'exil et de conquête de soi.

Le récit de ce roman documentaire, à mi-chemin entre la fiction et la réalité, emporte le lecteur dans les méandres du personnage principal, un héros anonyme et atypique, qui tend à se confondre avec l'auteur lui-même. Après avoir tenté l'aventure à Rome, il est rapatrié au Cameroun, son pays natal. En quête de sens et porté par l'amour de Sita, sa grand-mère, il s'engage dans une association qui lutte pour éviter les départs vers un eldorado imaginaire, encore appelé par Marc Alexandre Oho Bambe « les cimetières de sable et d'eau ».

Toujours dans son errance, au Maroc, il rencontre le père Antoine, qui accueille des réfugiés, et Imane dont il ne lâchera plus la main. Au rythme de cette épopée chorale lumineuse, les parcours se mélangent, les destins s'entremêlent, entre l'Afrique mère fondamentale et l'Europe terre

d'exil. La voix et le phrasé uniques de l'auteur effacent les frontières entre le roman, la poésie et le récit initiatique.

Pour son deuxième roman « Les lumières d'Oujda », Marc Alexandre Oho Bambe a choisi de recueillir la voix de plusieurs « réfugiés » et raconter leurs histoires. Ces personnages, à en croire ses propos, sont des êtres de plein vent qui tentent le tout pour le tout, le tout pour la vie. Ce sont de jeunes gens en quête d'eux-mêmes, de lumière, du bonheur, d'un avenir meilleur, de tendresse et d'humanité. « Ce sont des personnes qui me fascinent par leurs parcours et qui me rappellent celui que j'étais quand j'ai quitté mon pays le Cameroun à l'âge de 17 ans », a-t-il souligné.

A travers sa plume engagée, l'écrivain et slameur franco-camerounais souligne qu'il se veut



un réquisitoire en règle contre la non-assistance à la jeunesse africaine en danger. Il y a urgence, rappelle-t-il en citant Aimé Césaire, son maître en pensées et en écriture. « La vie n'est pas un spectacle, disait le poète, car un

homme qui crie est un ours qui danse ».

Selon lui, nulle part il n'y a d'eldorado. En soi, on peut trouver le paradis. Pour avoir lui-même connu l'exil et la migration, Oho Bambe décrit les faits et les rai-

sons de ce choix avec beaucoup de passion et d'émotion, tout en décriant le fossé créé entre résident et migrant. « La pandémie du coronavirus en est une belle illustration. Du jour au lendemain, à cause d'une pandémie ou autre catastrophe naturelle, on peut être amené par ce fait à devenir toutes et tous étranger d'un autre, étranger qui cherche refuge ailleurs. Pour cette raison, j'ai toujours eu du mal avec le mot « migrant » car, pour moi, il n'y a pas eux et nous, il y a simplement nous », en pense-t-il.

Notons que cette rencontre littéraire a vibré au rythme de la lecture d'extrait du livre, de slam et de discussion avec le public congolais avec qui l'auteur a promis de se voir et passer de riches moments de partage artistique lors de son prochain séjour en terre congolaise.

Merveille Atipo

EXPOSITION

Le Nigeria va construire un musée pour ses trésors restitués

Le Nigeria veut construire un nouveau musée pour exposer les précieux bronzes volés par les troupes britanniques à la fin du XIX^e dans le sud du pays et désormais détenus par des musées européens et américains, ont annoncé vendredi les autorités.

Le futur musée devrait sortir de terre à la fin 2024 à Benin City (Etat d'Edo), à partir d'un financement initial de 3,4 millions d'euros, auquel participe le British Museum.

Le musée londonien détient actuellement plusieurs milliers de bronzes volés au palais royal de Benin City en 1897 lors des guerres coloniales. De nombreuses pièces sont également exposées au Musée ethnologique de Berlin. Pour beaucoup de Nigériens, la possibilité de voir un jour le retour de ses bronzes à Benin City n'était qu'un rêve lointain.

«Je suis transporté de joie», dit à l'AFP Theophilus Umogbai, le curateur de l'actuel musée national de Benin City. Le futur musée «sera un symbole pour l'identité du peuple de Benin, riche de traditions artistiques», ajoute-t-il.

La restitution des œuvres pil-



lées pendant la colonisation en Afrique fait débat en Europe. Des musées, comme le British

Museum, se sont prononcé pour un retour de certaines œuvres, mais sous la forme de prêt.

«Ce projet va nous aider à reconnecter à notre passé glorieux notre présent», a déclaré le gou-

verneur de l'Etat d'Edo, Godwin Obaseki, lors de l'annonce du projet vendredi. D'environ 1.000 m², le monument sera dessiné par l'architecte ghanéen David Adjaye. «Il ne faut pas seulement rendre ces objets qui ont été pris, mais il faut aussi collaborer pour faire de ce musée un centre de renommée internationale», selon l'architecte.

Outre le futur musée, un site de fouilles archéologiques débutera en 2021, à côté du palais de l'Oba, le souverain traditionnel de Benin City.

Début octobre, la France a approuvé la restitution de 26 pièces pillées en 1892 dans l'actuelle République du Bénin (pays voisin du Nigeria et ancienne colonie française), ainsi qu'un sabre au Sénégal.

Plus de 90% des pièces majeures d'Afrique subsaharienne se trouveraient hors du continent, selon les experts.

AFP

«Ce projet va nous aider à reconnecter à notre passé glorieux notre présent»

CAN 2022

Les résultats et le programme des journées

La 3^e journée des éliminatoires de la CAN 2022 se poursuivent. Retrouvez ici les résultats du vendredi 13 novembre, dont la folle «remontada» de la Sierra Leone, et le programme du samedi 14 avec le duel RDC-Angola

Les résultats du vendredi 13 novembre

Groupe A

Mali-Namibie : 1-0 (1-0)

But : El Bilel Touré (33^e sur penalty) pour le Mali

Groupe C

Afrique du Sud-Sao Tome e Principe : 2-0 (0-0)

Buts : Percy Tau (55^e sur penalty) et Bongani Zungu (90^e) pour l'Afrique du Sud

Groupe E

Maroc-Centrafrrique : 4-1 (3-1)

Buts : Achraf Hakimi (10^e), Hakim Ziyech (31^e sur penalty et 33^e) et Zakaria Aboukhallal (64^e) pour le Maroc, Louis Mafouta (25^e) pour la Centrafrique

Groupe J

Tunisie-Tanzanie : 1-0 (1-0)

But : Youssef Msakni (18^e sur penalty) pour la Tunisie

Groupe K

Niger-Ethiopie : 1-0 (0-0)

But : Youssouf Oumarou (73^e sur penalty) pour l'Ethiopie

Groupe L

Nigeria-Sierra Leone : 4-4 (4-1)

Buts : Alex Iwobi (4^e et 27^e), Victor Osimhen (21^e) et Samuel Chukwueze (29^e) pour le Nigeria, Kwame Quee (41^e), Al Hadji Kamara (72^e et 86^e) et Mustapha Bundu (80^e) pour la Sierra Leone

Le programme du samedi 14 novembre

Groupe D

RDC-Angola

Groupe G

Egypte-Togo

Groupe L

Bénin-Lesotho

Mercredi 11 et jeudi 12 novembre (3^e journée)



Avec son doublé, Alex Iwobi avait contribué à l'envol des Super Eagles, finalement tenu en échec par la Sierra Leone (DR)

Retrouvez les résultats des matches de la 3^e journée des éliminatoires de la CAN 2022, dont la victoire des Diables rouges face à Eswatini

Groupe A

Guinée-Tchad : 1-0 (1-0)

But : Mohamed Camara (45^e) pour la Guinée

Groupe B

Ouganda-Soudan du Sud : 1-0 (0-0)

But : Halid Lwaliwa (84^e) pour l'Ouganda

Burkina-Malawi : 3-1 (2-0)

Buts : Lassina Traoré (2^e et 26^e) et Bryan Dabo (87^e sur penalty) pour le Burkina,

Gerald Phiri (80^e) pour le Malawi

Classement :

1) Ouganda, 7 pts, 2) Burkina, 7 pts, 3) Malawi, 3 pts, 4) Soudan du Sud, 0 pt

Groupe C

Ghana-Soudan : 2-0 (1-0)

Buts : André Ayew (18^e et 80^e) pour le Ghana

Groupe D

Gabon-Gambie : 2-1 (1-0)

Buts : Denis Bouanga (6^e) et Pierre-Emerick

Aubameyang (55^e) pour le Gabon, Bubaccar

Jobe (80^e) pour la Gambie

Groupe E

Mauritanie-Burundi : 1-1 (1-0)

Buts : Bakaye N'Diaye (30^e) pour la Mauritanie, Saidi Ntibasonika (79^e) pour le Burundi

Groupe F

Cameroun-Mozambique : 4-1 (1-0)

Buts : Vincent Aboubakar (37^e et 47^e),

Franck Zambo Anguissa (58^e), Clinton N'Jié

(80^e) pour le Cameroun, Kamo-Kamo (73^e)

pour le Mozambique

Cap-Vert - Rwanda : 0-0

Groupe G

Kenya-Comores : 1-1 (0-1)

Buts : Masud Choka (65^e) pour le Kenya,

Youssouf M'Changama (26^e) pour les Comores

Groupe H

Zambie-Botswana : 2-1 (1-1)

Buts : Enock Mpewu (45^e) et Collins

Sikombe (67^e) pour la Zambie, Tumisang

Orebonye (45^e) pour le Botswana

Algérie-Zimbabwe : 3-1 (2-0)

Buts : Baghdad Bounhedja (31^e), Sofiane Feghouli (43^e) et Ryad Mahrez (67^e) pour l'Algérie, Tino Kadewere (80^e) pour le Zimbabwe

Classement

1) Algérie, 9 pts, 2) Zimbabwe, 4 pts, 3)

Zambie, 3 pts, 4) Botswana, 1 pt

Groupe I

Sénégal-Guinée Bissau : 2-0 (1-0)

Buts : Sadio Mané (44^e sur penalty) et Opa

Nguette (74^e) pour le Sénégal

Congo-Eswatini : 2-0 (0-0)

Buts : Prince Ibara (78^e) et Junior Makiesse

(82^e) pour le Congo

Classement

1) Sénégal, 9 points, 2) Congo, 6 pts, 3) Gui-

inée Bissau, 3 pts, 4) Eswatini, 0 pt

Groupe J

Libye-Guinée équatoriale : 2-3 (0-1)

Buts : Sanad Al Warnafi (55^e sur penalty)

et Mohamed Bettamer (58^e) pour la Libye,

Josete Miranda (33^e), Pedro Obiang (90^e)

et Salomon Obama (9^e) pour la Guinée

équatoriale

Groupe K

Côte d'Ivoire- Madagascar : 2-1 (0-0)

Buts : Gervinho (48^e) et Sébastien Haller

(55^e) pour la Côte d'Ivoire, Paulin Voavy

(59^e) pour Madagascar

Vendredi 13 novembre

Groupe A

Mali-Namibie

Groupe C

Afrique du Sud-Sao Tome e Principe

Groupe D

RDC-Angola

Groupe E

Maroc-Centrafrrique

Groupe G

Egypte-Togo

Groupe K

Niger-Ethiopie

Groupe L

Nigeria-Sierra Leone

Bénin-Lesotho

Camille Delourme

ELECTIONS DES FÉDÉRATIONS SPORTIVES NATIONALES

Hugues Ngouélondélé appelle au respect des règles du jeu

Les fédérations sportives nationales vont renouveler leurs instances dirigeantes à partir de ce 16 novembre jusqu'au mois de décembre. Le ministre des Sports et de l'Education physique a, dans sa communication, invité les acteurs au respect des règles du jeu en vue des élections apaisées.

Au cours de la dernière olympiade, certaines fédérations avaient éteint elles-mêmes leur flamme à cause des contradictions. Ses dirigeants ont perdu plus de temps devant la Chambre de conciliation d'arbitrage et du sport dans la recherche des voies de sorties de crise. Aucune compétition pour entretenir la forme des athlètes n'a été organisée pendant la durée de l'olympiade.

Hugues Ngouélondélé s'est appuyé sur cette triste réalité pour se rendre à l'évidence que les conflits d'intérêts et interpersonnels engendrés par les divisions relationnelles internes ainsi que la mauvaise lecture des textes fondamentaux au cours d'une olympiade compromettent souvent l'avenir du sportif. Pour ne pas retomber dans le même piège, il a donc invité les

acteurs à une véritable prise de conscience.

« C'est pourquoi, engagé à ne pas vivre les mêmes scénarios pour l'olympiade à venir, je profite de l'occasion pour lancer un appel solennel à tous les dirigeants sportifs, candidats civils et agents de la force publique en quête de mandat dans une instance fédérale, de s'armer d'un esprit constructif, de responsabilité et de patriotique, capable de garantir des élections dignes de foi », a souhaité le ministre des Sports et de l'Education physique. Hugues Ngouélondélé a invité les électeurs, souvent à la solde de la manœuvre frauduleuse, a-t-il reconnu, à faire les bons choix des dirigeants dans le strict respect de la réglementation en vigueur, dans l'ordre et la discipline.



« Les mesures édictées par le gouvernement, à savoir le respect des mesures barrières, de la distanciation physique et du port obligatoire et conforme du masque doivent être scrupuleusement respectées. De même, les assemblées générales ne doivent pas rassembler plus de cinquante personnes »

Il a, toutefois, interdit aux candidats, agents de la Force publique, de se présenter aux assemblées générales en armes et en tenues. « Toute attitude contraire sera considérée comme trafic d'influence », a-t-il fait savoir avant d'insister sur le respect des mesures barrières en cette période de crise sanitaire. « Les mesures édictées par le gouvernement, à savoir le respect des mesures barrières, de la distanciation physique et du port obligatoire et conforme du masque doivent être scrupuleusement respectées. De même, les assemblées générales ne doivent pas rassembler plus de cinquante personnes », a-t-il recommandé tout en les invitant à faire bon usage de la circulaire n°0455 qui fixe les règles de jeu.

James Golden Eloué

HUMEUR

Gare aux maladies zoonotiques !

Cette inquiétude sanitaire est soulevée par le constat que nous avons pu faire dans de nombreux ménages de nos villes où le rapprochement entre l'homme et les animaux dits domestiques prend de plus en plus d'ampleur. Ce n'est pas toujours mauvais d'avoir des chiens, chats, lapins, chevaux et certains reptiles autour de soi comme compagnons, mais si la santé de ceux-ci n'est pas régulièrement suivie par un vétérinaire, ces animaux peuvent aussi être porteurs des pathologies dangereuses pour l'Homme.

Les animaux ont beau être nos amis, ils sont aussi vecteurs de maladies appelées zoonoses. Les pourcentages de l'Organisation mondiale de la santé estimerait que 60% des maladies infectieuses et 75% des maladies émergentes décrites chez l'Homme sont d'origine animale. Ainsi donc, en cherchant à connaître certains de ces risques sanitaires qui en découlent de ce contact, nous avons pu ici et là glaner des vétérinaires et autres médecins généralistes.

Ces maladies comme la rage ou la toxoplasmose sont très connues et d'autres par contre sont moins connues alors qu'elles peuvent aussi être dangereuses pour l'Homme, surtout pour les catégories à risque que sont les bébés et enfants en bas âge. Ces animaux de compagnie, notamment chien, chat, lapin, cheval, pigeon, perroquet, pour ne citer que ceux-là, ne sont pas toujours sains quand ils sont autour de nous.

Cependant, quelques-unes de ces maladies zoonotiques peuvent être contractées par un contact cutané, à savoir caresse, bisous, par griffure et morsure, par ingestion d'éléments souillés et par inhalation. La teigne, par exemple, provoquée par un champignon microscopique peut être rencontrée chez tous les mammifères domestiques.

Quant à la morsure du chat, du chien ou du lapin, elle peut être à l'origine d'infections locales se traduisant par des suppurations, des cellulites ou des abcès. Elles sont dues à des germes présents dans la bouche des animaux souvent anaérobies. De la même façon des humains se contaminent par les urines de rongeurs qui sont domestiqués. La toxocarose est consécutive à l'ingestion accidentelle, par l'humain, d'œufs d'ascarides du chat et surtout du chien. De la manière plus anecdotique, certains virus grippaux peuvent se transmettre du chien ou du furet à l'Homme.

Ce constat étant fait, il convient de respecter des notions d'hygiène de base quand on vit avec des animaux domestiques, car il est quand même incongru de voir des enfants et même des adultes caresser ces animaux sans précaution aucune de saisir après tout ce qui est ustensile, habit et autres affaires de la maison, encore que ces animaux sont appelés à posséder leurs cages appropriées. Ceci étant dit, ces animaux domestiques ne devraient pas lécher nos enfants et évitons de les embrasser souvent. Des baignoires et piscines des humains ne sont pas à mélanger avec ces bêtes. Prenons donc soin de désinfecter régulièrement notre environnement, si nous avons des animaux domestiques dans nos ménages.

Faustin Akono

ESWATINI-CONGO

Valdo Candido prédit un match différent

Après avoir gagné la première manche à Brazzaville, les Diables rouges doivent enchaîner, le 16 novembre sur le terrain d'Eswatini, pour confirmer leur deuxième place du groupe et se rapprocher d'une qualification qui les fuit depuis cinq ans.



Le sélectionneur des Diables rouges assiste à l'une des actions offensives des Diables rouges/Adiac

La page de la troisième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations est déjà tournée.

Le Congo sera reçu le 16 novembre par Eswatini dans le cadre de la 4e journée. Valdo Candido qui s'attend à un match plus compliqué reste toutefois confiant quant à la possibilité de ses poulains à faire un bon résultat à Eswatini.

« Nous avons gagné la première partie. La deuxième est là-bas... Nous y allons pour gagner, pour chercher peut-être notre qualification. A Eswatini, ça va être un match complètement différent. Je ne pense pas qu'ils vont jouer derrière comme au match aller. A la maison, ils vont ouvrir le jeu. Avec nos armes, on peut faire un bon résultat chez eux », a déclaré le sélectionneur des Diables rouges, après la rencontre.

A domicile, les Diables rouges ont attendu le dernier quart d'heure pour arracher les trois précieux points.

Prince Vinny Ibara et Junior Makiessé ont permis au Congo de faire le plein de confiance

avant le déplacement d'Eswatini. Au-delà de tout, Valdo Candido a retenu le résultat obtenu par ses poulains tout en évoquant quelques difficultés qui, selon lui, ont influencé l'entame de la rencontre.

« Je suis content du résultat. C'était certes difficile. Nous avons fait le test Covid et jusqu'à cinq minutes avant le match, on n'avait pas les résultats. Cela a perturbé les joueurs. Nous étions inquiets et je ne savais pas qui mettre sur le terrain. Mes joueurs ont fait ce qu'on attendait d'eux et je suis fier d'être le sélectionneur de cette équipe. Mon équipe a raté le penalty mais à la mi-temps je leur ai demandé de croire à la victoire », a-t-il indiqué.

Le Congo, rappelons-le, n'a plus gagné à l'extérieur depuis septembre 2015. Dirigés par Claude Le Roy, les Diables rouges s'imposaient (4-2) à Bissau contre la Guinée dans le cadre des éliminatoires de la CAN 2017. Les séries sont faites pour être stoppées. A Eswatini Valdo et ses poulains ont un sacré défi à relever.

James Golden Eloué

PARTICIPATION AUX CONSULTATIONS POLITIQUES

Le FCC donne le quitus à ses « gouverneurs »

La plate-forme autorise la rencontre entre ses membres gouverneurs des provinces et le chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi.

La plate-forme politique Front commun pour le Congo (FCC) a finalement donné son accord pour que ses membres gouverneurs des provinces participent aux consultations appelées par le chef de l'État.

À en croire des sources proches du FCC, le coordonnateur de ce regroupement politique, le Pr Néhémie Mwilanya a indiqué que cette rencontre entre le président Félix et les membres de leur plate-forme est comparable à la conférence des gouverneurs.

Il est rappelé que certaines personnalités membres de la plate-forme du sénateur à vie Joseph Kabila Kabange ont déjà pris part à ces consultations initiées par Félix Tshisekedi. Il s'agit notamment de Pius Muabilu, Ngoy Kasanji, Jean-Pierre Lihau, Denis Kambayi, etc. Leur participation à ces entrevues a été critiquée par le FCC mais chacune d'elles a motivé son acte, évoquant plutôt des raisons d'État. Cette rencontre, rappelle-t-on, entre dans le contexte de ces consultations initiées par le chef de l'État qui visent la création de l'union sacrée pour la nation afin de sortir le pays de la crise dans laquelle il se trouve.

Lucien Dianzenza

REDDITION DES COMPTES 2019

Le débat sur les chiffres enfle

Les dépassements budgétaires par administration ont concerné quatre institutions de la République et treize ministères. En tête, il y a le ministère de l'Environnement et conservation de la nature avec plus de 700 % de taux d'exécution des dépenses. Au niveau institutionnel, la présidence de la République enregistre un taux d'exécution de plus de 300 %.

L'affaire continue d'alimenter le débat au niveau politique. En effet, selon le ministre des Finances, Sele Yalaghuli, le programme des 100 jours du Chef de l'État non repris dans le budget 2019 a explosé les dépenses. Le dépassement budgétaire enregistré est de l'ordre de 14 000 %. Du côté de la présidence de la République, la réplique n'a pas attendu. Il s'agit, a martelé le conseiller au collège économique, Marcelin Bilomba, d'une tentative de saper les consultations politiques en cours au Palais de la Nation. Si le Gouvernement de la République insiste sur le fait que les frais de fonctionnement du cabinet du président Félix-Antoine Tshisekedi ont bien battu le record de dépassement budgétaire, le conseiller au collège économique a rappelé, pour sa part, qu'il s'agit de 318 % et non de 14 000 %. L'expert a déploré l'absence de collaboration de la direction générale de reddition des comptes qui dépend du ministère

des Finances lors de l'élaboration du rapport final. « Nous n'avons jamais tenu une seule réunion avec la direction générale de reddition des comptes pour produire le rapport final ». Par ailleurs, il a insisté aussi sur le non-respect de la procédure de transmission du rapport imprimé à la Cour des comptes et à l'Assemblée nationale. « Nous ne pourrions parler avec certitude que lorsque ces chiffres seront validés par la Cour des comptes ».

Beaucoup de politiques attendaient le projet de reddition de compte 2019 pour évaluer les choix de l'État au cours de l'année 2019, un exercice marqué par l'une des grandes crises sanitaires mondiales. Il en ressort, nous le disions, que quatre institutions de la République et treize ministères ont enregistré plus de 100 % d'exécution de leurs dépenses respectives. Du côté gouvernemental, deux ministères ont pris la tête, avec des taux de 736 % pour l'En-

vironnement et 442 % pour l'Urbanisme. Quant au reste, le taux d'exécution des dépenses se situe dans la fourchette variant entre 101 et 190 %. Au niveau institutionnel, la présidence de la République et la Primature ont réalisé respectivement 318 % et 171 %. En franc congolais, l'on parle des dépenses de l'ordre de 4 784 milliards, soit un peu plus de 50 % du total des crédits du budget général.

En lisant les différents tableaux du projet de loi sur la reddition des comptes 2019, le budget a été exécuté à 97 % en recettes et 99 % en dépenses si l'on part, bien entendu, des prévisions initiales arrêtées en équilibre à un peu plus de 10 000 milliards de FC. Le document renseigne une augmentation de près de 10 % par rapport à la mobilisation des recettes de 2018. L'on signale aussi une hausse des dépenses par rapport à 2018. Nous y reviendrons.

Laurent Essolomwa

LUTTE CONTRE LE DIABÈTE

L'ONU et l'OMS invitent les Etats à mettre sur pied des politiques efficaces

Dans l'idée de susciter l'adoption par les Etats des mesures efficaces de surveillance, de prévention et de lutte contre le diabète, la communauté internationale a célébré, ce 14 novembre, la journée mondiale de lutte contre le diabète.

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'ONU, cette journée commémorée sur le thème « Le personnel infirmier et le diabète » donne l'occasion aux gouvernements ainsi qu'aux autorités ayant la charge des questions de santé de lancer les campagnes de sensibilisation au rôle crucial que le personnel infirmier doit jouer pour soutenir les personnes atteintes de diabète ainsi que leur prise en charge. Invitant les Etats à une action concertée pour contrer la maladie et ses complications, en particulier ceux des pays à revenu faible et intermédiaire, l'ONU a précisé qu'elle encourage les Etats membres à élaborer des politiques nationales de prévention et de traitement du diabète et de

prise en charge des malades qui soient compatibles avec le développement durable de leurs systèmes de soins, tout en tenant compte des objectifs de développement convenus à l'échelle internationale.

Le diabète, une cause majeure de cécité, d'accidents cardiaques

Parlant des méfaits de cette maladie, les organisations onusiennes ont souligné qu'elle est l'une des causes majeures de cécité, d'insuffisance rénale, d'accidents cardiaques, d'accidents vasculaires cérébraux et d'amputation des membres inférieurs. Pour ce faire, il est capital d'avoir un régime alimentaire sain, une activité physique, de prendre des médicaments, de faire un

dépistage à temps et régulier. Cela permettra de traiter le diabète et d'éviter de retarder les conséquences qu'il peut avoir.

« Le diabète est une maladie chronique grave qui apparaît lorsque le pancréas ne produit pas suffisamment d'insuline, notamment l'hormone qui régule la concentration de sucre dans le sang ou lorsque l'organisme n'utilise pas correctement l'insuline qu'il produit. Ainsi, il en résulte une concentration accrue de glucose dans le sang occasionnant l'hyperglycémie », a précisé l'OMS tout en déplorant le fait que le nombre de personnes souffrant de diabète a pratiquement quadruplé depuis 1980.

Et, la prévalence de la maladie augmente dans le monde entier, surtout dans les pays sous-développés. Les causes de cette hausse s'expliquent en partie par l'augmentation du nombre de personnes en surpoids, notamment une augmentation de l'obésité et de la sédentarité.

Les types de diabète et statistiques de décès causés par la maladie

Selon l'OMS, il y a le diabète de type 1 qui se caractérise par une production d'insuline insuffisante, le diabète de type 2 résultant de l'utilisation inadéquate de l'insuline par l'organisme. Il est souvent la conséquence d'un excès pondéral et de l'inactivité physique et il y a également le diabète gestationnel caractérisé par l'hyperglycémie qui est détectée pendant la grossesse.

En ce qui concerne les statistiques de la maladie, les institutions onusiennes ont relevé qu'en 2014, 8,5 % des adultes de 18 ans et plus étaient atteints de diabète. En 2016, le diabète a directement provoqué environ un million de dé-

cès, tandis que l'hyperglycémie a entraîné deux millions de décès en 2012.

Par ailleurs, entre 2000 et 2016, la mortalité prématurée attribuable au diabète a augmenté de 5 %. Alors que dans les pays à revenu élevé, le taux de mortalité prématurée imputable à la maladie a baissé de 2000 à 2010 mais il a augmenté de 2010 à 2016.

« La probabilité de mourir de l'un des quatre principaux types de maladies non transmissibles telle que les maladies cardiovasculaires, le cancer, les affections respiratoires chroniques ou diabète entre 30 ans et 70 ans a baissé de 18 % à l'échelle mondiale entre 2000 et 2016 », a indiqué l'OMS.

Notons que la Journée mondiale du diabète a vu le jour en 1991 à l'initiative de la Fédération internationale du diabète et de l'OMS. Elle est célébrée chaque année le 14 novembre, date d'anniversaire du médecin et scientifique canadien Frederick Banting (1891-1941), qui avait découvert l'insuline.

Rock Ngassakys

« La probabilité de mourir de l'un des quatre principaux types de maladies non transmissibles telle que les maladies cardiovasculaires, le cancer, les affections respiratoires chroniques ou diabète entre 30 ans et 70 ans a baissé de 18 % à l'échelle mondiale entre 2000 et 2016 »

SÉNAT

Le ministre Eustache Muhanzi bientôt sous le coup d'une interpellation

Non satisfait de réponses du ministre des Ressources hydrauliques, Hyppolite Mutombo, lors de la question orale avec débat lui adressée vendredi en rapport avec la qualité de la desserte en eau et électricité, le sénateur Eustache Muhanzi a promis de transformer son initiative parlementaire en une interpellation.

Le ministre d'Etat chargé des Ressources hydrauliques et Électricité, Eustache Muhanzi, était face aux sénateurs, 13 novembre, dans le cadre de la question orale avec débat lui adressée par le sénateur Hyppolite Mutombo. Ce dernier a, dans sa question, posé la problématique de la desserte en eau et en électricité en RDC en général, et dans la ville-province de Kinshasa en particulier.

L'initiateur de la question orale a déclaré ne pas comprendre que la RDC qui dispose d'un grand potentiel d'eau douce et des nappes souterraines presque partout, en plus du plus grand barrage hydroélectrique du continent, puisse avoir une faible desserte ne répondant pas aux besoins de sa population. « *Le ministre que nous avons invité devait nous expliquer où il nous amène, car la situation de la desserte de l'eau et électricité est très critique aujourd'hui (...). Est-ce qu'on doit continuer à reculer ? Le ministre est venu pour nous reculer ou pour d'abord pérenniser les acquis et ajouter ? C'est à ça que nous voulons l'amener, avoir un tableau de bord. Un tableau qui fait d'abord un état des lieux des existants et marquer des nouveaux pas pour améliorer la desserte en eau potable et électricité sur toute l'étendue du territoire national* », a déclaré le sénateur à la lecture de sa question orale avec débat.

Dans sa réplique, le ministre des Ressources hydrauliques et Électricité s'est voulu rassurant, préférant surfer sur la donne d'apaisement. Pour lui, la mauvaise passe que traverse actuellement les deux entreprises publiques est circonstancielle et est étroitement liée par la basse conjoncture du moment caractérisée par l'avènement de la covid-19. Il y a également, a-t-il ajouté, les recettes nationales qui ne suivent pas les dépenses. « *Le problème sera réglé, l'eau et l'électricité seront toujours, nous allons passer les fêtes avec les robinets qui coulent à flots et avec l'électricité* », a-t-il indiqué, minimisant de ce fait l'impact des difficultés de trésorerie et de la vétusté des équipements. Evoquant la récente réunion qu'il a eue avec le Premier ministre Sylvestre Ilunkamba en présence des directeurs généraux de la Régideso et de la Snél, le ministre Hyppolite Mutombo a indiqué que quelques pistes de solution ont été scrutées afin de résoudre définitivement les difficultés de production d'énergie et d'eau à Kinshasa.

Toutefois, nonobstant les assurances du ministre, l'auteur de la question orale avec débat, autant que plusieurs de ses collègues qui se sont relayés à la tribune, s'est dit non convaincu par les explications leur fournies. Avec le soutien de ses pairs, le sénateur Hyppolite Mutombo a, séance tenante, pris l'option de transformer son initiative en une interpellation du ministre.

Alain Diasso

NORD-KIVU

Olpa salue la libération de deux professionnels des médias

L'organisation condamne cette arrestation arbitraire des journalistes et exige des sanctions contre les auteurs de l'acte.

L'organisation indépendante de défense et de promotion de la liberté de presse, l'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (OLPA), s'est réjoui de la libération de Mao Zigabe et Rémy Segihobe respectivement correspondant à Goma de Digital Congo Télévision et directeur de Blessing FM, station de radio émettant du chef-lieu de la province du Nord-Kivu.

Dans un communiqué du 13 novembre 2020, l'ONG a, en effet, indiqué que les deux journalistes ont été libérés après 48 heures de détention au cachot des renseignements militaires à Goma. L'Olpa a, par ailleurs, noté qu'aucune infraction n'a été retenue à leur charge et leurs effets (téléphones) confisqués ont été restitués.

Il est rappelé que les deux journalistes ont été interpellés, le 11 novembre, par les agents se réclamant du service des renseignements militaires de Goma. Ils ont été accusés de « violation des consignes » pour avoir publié sur les réseaux sociaux des informations relatives à l'arrestation des assassins présumés d'un opérateur économique, Simba Ngezayo tué le 3 novembre à Goma. L'OLPA, qui condamne cette « arrestation arbitraire » des journalistes, exige des sanctions contre les auteurs de cet acte.

Dans un précédent communiqué du 12 novembre, cette organisation, sans se prononcer sur



le fond de l'affaire dans laquelle les deux journalistes ont été cités, a fait remarquer qu'aucun acte d'accusation ni de procédure judiciaire n'avait été publié par les incriminés. Elle a, par conséquent, dit déplorer la privation de liberté de mouvement dont ils ont été victimes, en violation de la loi fixant modalités de l'exercice de la liberté de presse dans le pays. L'Olpa avait précisé, dans le communiqué sus-indiqué, que, lors de leur audition, les deux journalistes ont été inculpés de « violation des consignes » pour avoir publié sur les réseaux so-

ciaux ces informations relatives au meurtre de l'opérateur économique précité. L'Organisation a également noté que ces deux journalistes avaient aussi été accusés d'avoir publié sur les réseaux sociaux l'information sur l'arrestation du commandant du bureau des renseignements militaires, Ali Mapesa, qui a été arrêté pour son initiative personnelle du transfèrement de trois présumés assassins de Simba Ngezayo, sans l'aval de sa hiérarchie. L'Olpa avait, par conséquent, exigé leur libération immédiate et sans condition.

Lucien Dianzenza



MEILLEURS PRODUITS D'ASSURANCES AUX MEILLEURS PRIX

SOCIETE YA BISO MOKO BANA MBOKA

SOCIETE YA BISO MOKO BANA MBOKA



Assurance automobile



Assurance incendie



Assurance tous risque chantier



Assurance incendie



Assurance tous risque chantier



Assurance voyage

PLUS DE 50 ANS DE METIER, LEADER DES ASSURANCES EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE

COOPÉRATION CULTURELLE

L'axe Dakar- Brazzaville se porte bien

Les ministres de la Culture du Sénégal et du Congo- Brazzaville l'ont signifié à l'issue du tête-à-tête qu'ils ont eu, le 13 novembre, à Brazzaville.



Les ministres de la Culture du Sénégal et du Congo lors de l'entretien (crédit photo/Adiac)

Au cours de cet entretien, Abdoulaye Diop et Dieudonné Moyongo ont parlé de la possibilité du jumelage entre l'île de Gorée et le musée de Loango. Le ministre de la Culture du Sénégal, Abdoulaye Diop, a profité de l'occasion pour saluer le dynamisme diplomatique et culturel de l'axe Dakar-Brazzaville. « Je remercie très chaleureusement les deux chefs d'État pour leur amitié, pour leur engagement pour la culture africaine », a-t-il déclaré.

Outre le volet jumelage, les deux personnalités ont parlé de la biennale des arts, jugée crédible, qui est considérée comme la cin-

quième biennale dans le monde sur les cinquante existantes. Ils ont parlé également du budget des civilisations noires, de même que de la formation tous azimuts... « Je crois qu'aujourd'hui on est dans de très bonnes dispositions pour pouvoir continuer à travailler. J'ai invité mon collègue à visiter le Sénégal dans le cadre du renforcement de cet axe pour que nous continuons à travailler ensemble », a ajouté Abdoulaye Diop.

S'agissant de la formation, le ministre de la Culture et des Arts du Congo, Dieudonné Moyongo, a reconnu que le Sénégal a des

écoles qui forment les bibliothécaires et muséologues. Or, le Congo a besoin de former des jeunes. « C'est pourquoi nous avons vu ce volet avec mon homologue du Sénégal pour que nos jeunes soient formés là-bas. Dans les années 1970-1980, l'école des bibliothécaires "Ebalé" du Sénégal a formé beaucoup de spécialistes. Nous allons redynamiser cela pour que des jeunes soient formés dans divers domaines. En outre, nous ferons en sorte que les échanges entre le Sénégal et le Congo, en ce qui concerne la culture, s'accroissent », a dit Dieudonné Moyongo.

Bruno Okokana

ARCHIVES NATIONALES ET MUNICIPALES

Les agents outillés pour la gestion des documents

Débutée le 5 octobre dernier, la session de formation sur la gestion des archives courantes et historiques a pris fin le 13 novembre dans les locaux du Centre national des archives et de la documentation. Elle a été destinée aux agents des archives nationales et ceux des archives municipales.

La session de formation, animée par Albert Mban, consultant international, expert en archives et gestion documentaire, s'est inscrite dans le cadre de la mise en œuvre de la convention de financement passée en juillet 2019 entre le ministère de la Culture et des Arts, et l'ambassade de France au Congo, relative à la sauvegarde du patrimoine mémoriel de la République du Congo. Elle avait pour but de former les agents des archives nationales et municipales à maîtriser le processus de gestion des documents d'archives et de leur permettre d'acquérir les fondamentaux de la conservation de ces documents.

Pendant six semaines d'échange et de partage, les participants ont eu droit à deux semaines de cours intra-muros, suivies de quatre semaines des ateliers pratiques qui leur ont permis de confronter les enseignements théoriques avec la situation réelle de la gestion et de la conservation des documents d'archives au sein des administrations publiques de plus en plus dominées par un flux documentaire dense souvent mal classé et conservé.

Cette formation a été sanctionnée par la remise des attestations de stage aux participants en présence de Marie Veillon, attachée de coopération et d'action culturelle près de l'ambassade de France au Congo, et de Brice Isinove Owabira, directeur du Centre national des archives et de la documentation. Dans son mot de clôture de la formation, Brice Isinove Owabira a exhorté les participants : « Il vous revient de mettre pleinement à profit les connaissances reçues au cours de ce stage de formation afin que, dans la rigueur, ces instants de partage et de renforcement de capacités façonnent et consolident davantage votre profil au bénéfice de vos structures respectives ».

B.OK

RÉFLEXION

Les grands défis de Joe Biden

Elu finalement avec une marge plus grande que prévue et annoncée initialement, le nouveau locataire de la Maison-Blanche va pouvoir traduire en actes, dès son entrée dans le mythique Bureau ovale, les engagements qu'il a pris tout au long de la campagne électorale dont il vient de sortir vainqueur. Mais, il lui faudra pour cela relever les trois grands défis que l'action pour le moins désordonnée de son prédécesseur a provoqués ces quatre dernières années.

En tête de ces défis figure, bien évidemment, la réintégration des Etats-Unis dans le programme de lutte contre le dérèglement climatique adopté par la communauté mondiale lors de la COP 21 qui s'est tenue à Paris en 2015. Promise par Joe Biden à ses électeurs qui ne cessaient de l'applaudir lorsqu'il l'évoquait dans ses meetings et rappelée dès la confirmation – encore officieuse – de sa vic-

toire, cette réintégration ne sera pas aussi aisée qu'elle paraît. Ceci parce que nombre d'Américains, influencés par les propos pour le moins négatifs de Donald Trump sur le sujet, n'ont toujours pas pris la mesure du danger que constitue la dérive environnementale planétaire dont nous subissons les premiers effets. Joe Biden va donc devoir s'engager à fond dans le processus qui permettra de rendre le peuple américain pleinement conscient de l'enjeu que constitue la protection de l'environnement pour lui-même comme pour l'ensemble de la planète.

En deuxième position des défis à relever par le nouveau président figurera la résolution des conflits qui menacent directement ou indirectement la paix mondiale. Avec, en tête de liste, la quête d'un accord multiforme avec la Chine dont la montée en puissance modifie de façon radicale l'équation stratégique mondiale et qui per-

mettrait d'éviter la crise de grande ampleur qui se dessine depuis des mois autour de l'île de Taïwan, en mer de Chine méridionale et plus généralement dans la partie asiatique de l'Océan Pacifique. Avec, en tête de liste également, la reprise des relations avec l'Iran qui ont été rompues brutalement par Donald Trump et ont conduit les autorités de Téhéran à relancer le programme nucléaire qui inquiète au plus haut point l'Etat d'Israël mais également l'Arabie Saoudite et les nations du golfe Persique que le blocage du Détroit d'Ormuz plongerait dans une crise économique proprement ingérable.

En troisième place des défis auxquels Joe Biden va se trouver confronté dès son arrivée à la Maison-Blanche, le 20 janvier prochain, il convient d'inscrire la recherche d'un accord global sur la mondialisation, c'est-à-dire, la mise en place de règles internationales qui permettront d'éviter

les affrontements commerciaux, industriels, financiers, monétaires que la politique de l'« America First » prônée et appliquée brutalement par Donald Trump était sur le point de générer. Ayant joué un rôle majeur dans la restauration de la paix au sortir de la Deuxième Guerre mondiale et dans la mise en place d'une gouvernance internationale fondée sur la paix, la concorde entre les nations, le dialogue entre les gouvernants, les Etats-Unis peuvent, doivent même s'employer plus que jamais à faire baisser les tensions qui se dessinent à l'échelle planétaire, tensions que Donald Trump n'a pas cessé d'aggraver tout au long de son mandat.

Quitte à passer pour de doux rêveurs disons que l'entrée du président Joe Biden à la Maison-Blanche permet enfin d'espérer, de croire dans un avenir meilleur, plus sûr, plus serein.

Jean-Paul Pigasse